

# LE P'TIT CURIEUX



volume 6 • numéro 4 • Septembre 2013



## Le mot du coordonnateur

**Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1<sup>er</sup> décembre 2013. Merci !**

### Collaborateurs :

François Bernard  
819-397-4616

Ghislaine B Lampron  
819-397-5664

Erika Faucher

Marie-Claude Rocheleau  
819-397-2964

France Valence  
819-397-2539

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà depuis quelques jours, on sent que l'automne est à nos portes. Les journées raccourcissent, la température est moins clémene, l'école est recommandée et les activités sportives ou des organismes ont ou sont sur le point de débuter.

Je souhaite que vous ayez pu profiter de l'été pour faire le plein d'énergie et de chaleur afin de pouvoir la communiquer à votre entourage jusqu'au printemps prochain. Car la chaleur et l'énergie, plus on en donne aux autres et plus on en reçoit en retour.

Cet automne est aussi le temps des élections municipales, vous trouverez dans ce numéro tous les détails pertinents pour le prochain scrutin. Je vous invite à participer à ces élections qui décideront des personnes qui auront la gestion de notre municipalité en leurs mains pour les quatre prochaines années.

Je vous invite aussi à participer à notre concours où vous pouvez vous mériter une carte cadeau de 50.00\$ chez Buopro.

En terminant, je tiens à remercier chacun des membres de l'équipe du P'tit Curieux pour son dévouement et son travail pour que vous soyez informés sur ce qui se passe dans votre municipalité.

Merci aussi à vous fidèles lecteurs (trices) de nous lire et pour vos commentaires pertinents qui nous permettent de nous améliorer.

Bonne automne à tous, prenez le temps d'admirer les couleurs, dont la nature qui nous entoure se pare, et mettez-les dans vos cœurs pour les mois qui viennent.

François Bernard  
Coordonnateur  
[Bernardf58@hotmail.com](mailto:Bernardf58@hotmail.com)  
819-397-4616



## Les nouvelles du conseil municipal



Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre.

Au niveau administratif, il y a eu signature du règlement d'emprunt pour les rénovations de l'École des 2 Rivières avec la Financière Banque Nationale Inc. Nous vous rappelons qu'une subvention nous avait été octroyée par le programme PIQM du MAMROT pour le même montant, soit 125 000\$. Le Conseil municipal a autorisé l'utilisation du centre communautaire pour le service de garde des élèves de l'école selon certaines conditions.

Une communication écrite a été envoyée à la Commission scolaire Des Chênes afin de leur signaler l'insatisfaction de nos citoyens en regard de l'augmentation du compte de taxes scolaires ainsi que l'opinion des membres du Conseil municipal considérant abusive celle-ci compte tenu des services offerts. Le conseil municipal demande un réajustement des taxes scolaires à la baisse.



## Les nouvelles du conseil municipal (suite)

Une copie de cette communication a été également envoyée au Ministère de l'éducation, au député provincial, au ministre responsable de la région du Centre du Québec et à la direction générale de la MRC de Drummond afin d'obtenir leur appui.

Il y a eu dépôt du Rapport financier 2012 par la firme comptable «Deloitte s.e.c.r.l.». À son avis, le rapport financier donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Lucien au 31 décembre 2012. À la suite d'infiltration d'eau dans le sous-sol du centre communautaire, des travaux de réparation de la fondation ainsi que de drainage ont été effectués par l'entrepreneur Michel Nadeau. Un nouveau service a été mis en place pour nos citoyens, soit le paiement du compte de taxes municipales à l'aide de la carte de débit Desjardins à notre bureau municipal.

Au niveau de la sécurité publique, il y a eu renouvellement de l'entente avec la Croix Rouge. De plus, il y a eu signature des documents nécessaires pour l'établissement de servitudes pour l'installation d'un réservoir incendie au 7025 Chemin Hemmings. Son installation est prévue prochainement. Afin d'améliorer la protection et la sécurité de nos citoyens et visiteurs, nous avons acquis un défibrillateur qui est installé au centre communautaire. Une formation pour son utilisation a été donnée à 8 personnes provenant du comité de sécurité civile ainsi que des organismes.

De plus, il y a eu glissement de terrain sur le rang Therrien. Des alternatives de solutions pour rectifier la situation sont à l'étude par le Ministère de la sécurité civile ainsi que du Ministère des transports. Une demande d'aide financière a été demandée par la Municipalité de Saint-Lucien au Ministère de la Sécurité publique.

Au niveau de la voirie, le pavage de la route du Pont a été effectué par la firme Pavage Drummond Inc. pour un montant de 254 553.50\$. Il y a eu également la correction et le pavage de la cour conjointe de l'école et du centre communautaire par l'entrepreneur «Pavage Veilleux» au montant de 50 932.55\$.

Au niveau de l'urbanisme, il y a eu une rencontre de consultation publique pour l'implantation d'un projet porcin par la compagnie «Porcalef Inc.» localisée dans le 7<sup>e</sup> rang de Saint-Lucien. De plus, le rapport de la commission a été adopté et un permis de construction octroyé.

Au niveau des loisirs, il y a eu présentation de l'événement «Jeudis en chansons». Cet événement a eu lieu au Centre communautaire le 22 août 2013. Le groupe Mille après mille a donné un très beau spectacle. Une assistance d'environ 125 personnes a bénéficié de cet événement.

J'invite les citoyens et citoyennes à assister aux assemblées du Conseil municipal afin d'être mieux informé sur les différents enjeux de la municipalité.

*Suzanne Pinard Lebeau, mairesse*



### PRÉVENTION INCENDIE



par Joel Perron, préventionniste

### PERMIS DE BRÛLAGE (Rappel)

Pourquoi est-il obligatoire de se procurer un permis de feu ?

Parce que :

- ✓ lors de l'émission du permis de feu, la Municipalité vous informera des règles à suivre en matière de feu extérieur;
- ✓ tous les permis de feu sont acheminés au Service incendie;
- ✓ en cas d'alerte signalée à l'adresse indiquée au permis, le Service incendie effectuera les vérifications requises;





## Les nouvelles du conseil municipal (suite)

### PRÉVENTION INCENDIE (SUITE)

- ✓ dans le cas d'une alerte fondée, les pompiers seront mieux préparés pour l'attaque;
- ✓ dans le cas d'une fausse alerte, le déplacement de tous les pompiers sera évité;
- ✓ ce permis est gratuit.

Imaginez la surprise! Tout le Service incendie débarque chez vous, parce qu'un automobiliste a vu de la fumée provenant de l'arrière de votre maison et a signalé le 9-1-1.

Vous souriez, pourtant ça arrive chaque année!!!

#### SEMAINE DE PRÉVENTION DU 6 AU 12 OCTOBRE

La Municipalité de Saint-Lucien participera pour la première fois à la Grande Évacuation lors de la Semaine de prévention des incendies du 6 au 12 octobre.

La Grande Évacuation est un événement où tous les citoyens du Québec, en particulier les familles, sont invités à faire un exercice d'évacuation en cas d'incendie, le même jour, au même moment.

La semaine de prévention a pour thème cette année « Sitôt averti, sitôt sorti ! ». Dans cette optique, le préventionniste visitera le Domaine Des Bouleaux, fera des inspections de prévention et prendra le temps de sensibiliser le public à l'importance d'un plan d'évacuation. Lors de ces inspections, le préventionniste invitera les citoyens du Domaine Des Bouleaux à participer à la Grande Évacuation qui aura lieu le 9 octobre prochain à 19 h.

Le Service incendie se joindra au préventionniste lors de cet événement.

Plus d'informations à venir par vos enfants.

### COMITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE

Les membres du Conseil municipal ainsi que ceux du Comité de sécurité civile ont une préoccupation importante soit celle de la protection et de la sécurité des personnes. Considérant ce qui précède, la Municipalité de Saint-Lucien a décidé d'offrir un nouveau service, soit de se doter d'un défibrillateur pour assurer la protection des personnes, en cas de besoin, lors d'un incident qui exigerait ce type d'équipement et permettrait d'intervenir promptement.

La Municipalité de Saint-Lucien a fait l'acquisition d'un défibrillateur automatisé externe. Ce dernier est localisé au centre communautaire, lieu où plusieurs activités se déroulent.

Cet appareil fonctionnant au moyen d'une batterie a pour rôle d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardiaque. Cette analyse est entièrement automatique ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Si la machine détecte un rythme choquable, elle permet de délivrer un choc électrique ou de défibrillation.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Plusieurs personnes de notre communauté sont déjà formés pour utiliser cet appareil (membres du comité de sécurité civile, plusieurs membres des organismes communautaires).

Cette année, 7 personnes de notre municipalité seront formées en secourisme et nous répéterons l'expérience année après année pour les gens qui le désirent.

La sécurité des personnes est une préoccupation constante pour les élus de notre municipalité ainsi que pour les membres impliqués dans les organismes communautaires.

Ghislaine Béliveau-Lampron  
Coordonnatrice  
Raymond Breton Directeur  
des Opérations





# Les nouvelles du conseil municipal (suite)

## ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES - 3 NOVEMBRE 2013

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC : [www.electionsquebec.qc.ca](http://www.electionsquebec.qc.ca) ou 1-888-353-2846

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE :  
[www.elections municipales.gouv.qc.ca](http://www.elections municipales.gouv.qc.ca)

### INFORMATIONS

#### Affichage des avis publics - au Bureau Municipal et à l'Église de Saint-Lucien

##### CANDIDAT

###### *Condition d'admission :*

*Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la municipalité et résider sur ce territoire de façon continue ou non depuis au moins douze mois, le premier septembre de l'année civile où doit avoir lieu l'élection générale.*

###### *Formulaire à obtenir :*

*On peut se procurer le formulaire de déclaration de candidature au bureau du président d'élection de la municipalité.*

###### *Période pour déposer sa candidature :*

*Dépôt de sa déclaration de candidature dûment remplie, accompagnée des documents appropriés, au bureau du président d'élection à compter du 20 septembre 2013 et se terminant à 16 h 30 le 4 octobre 2013.*

Bureau du Président d'Élection	Bureau du Président d'Élection
Du 20 septembre au 3 octobre 2013	Le 4 octobre 2013
Bureau municipal	Salle municipale (entrée arrière)
5280, 7 <sup>e</sup> rang	5350, 7 <sup>e</sup> rang
Saint-Lucien, QC J0C 1N0	Saint-Lucien, QC J0C 1N0
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h	De 9 h à 16 h 30
Mercredi - Fermé	

Les principales dates des élections municipales du 3 novembre 2013 prochain :

Début de la période électorale	20 septembre
Dépôt des déclarations de candidatures	20 septembre au 4 octobre
Dépôt de la liste électorale	4 octobre
Révision de la liste électorale par la Commission de révision (demandes d'inscription, de radiation ou de correction)	12 au 24 octobre (vérifier l'avis public pour connaître les jours et les heures, précis)
Vote par anticipation	27 octobre de 12h à 20h
Jour du Scrutin	3 novembre de 10h à 20h

<u>Où voter</u> 5350, 7 <sup>e</sup> rang Saint-Lucien, QC J0C 1N0	<u>Quand voter</u> Vote par anticipation 27 octobre 2013 - de 12h à 20h Jour du scrutin 3 novembre 2013 - de 10h à 20h
---	--

Bureau du Président d'Élection  
Bureau Municipal

5280, 7<sup>e</sup> rang  
Saint-Lucien QC J0C 1N0

Courriel : [bureaumunicipal@municipalite.saint-lucien.qc.ca](mailto:bureaumunicipal@municipalite.saint-lucien.qc.ca)

NB : le 4 octobre 2013 situé au 5350, 7<sup>e</sup> rang St-Lucien

Présidente d'Élection  
Lynda Lalancette

(819) 390-4679 # 2

Secrétaire d'Élection  
Line Bilodeau

(819) 390-4679 # 0

Télécopieur : 819 397-2732



© © ©

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance ordinaire - 2 juillet 2013

- **Congrès FQM - inscriptions** : Résolu d'autoriser la participation de deux membres du conseil à participer au congrès de la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) au coût unitaire de 620\$ plus taxes.
- **Centre - utilisation du centre - service de garde/conditionnel** : Résolu d'autoriser l'utilisation du centre pour le service de garde des élèves de l'école des 2 Rivières conditionnellement au respect des priorités quant aux utilisations lors de funérailles ou d'activités d'exception des organismes paroissiaux.
- **Mairie - éclairage annonce de la Mairie** : Résolu d'autoriser l'achat de lumières et d'en faire faire l'installation pour l'éclairage de l'annonce de la mairie.
- **Tournoi de golf - MRC Drummond** : Résolu d'autoriser la participation de deux membres du conseil pour le souper au tournoi de golf de la MRC pour un montant de 80\$.
- **Budget pour élections** : Résolu d'autoriser le président d'élection à effectuer les dépenses nécessaires pour la tenue d'une élection le 3 novembre 2013.
- **Transferts budgétaires** : Résolu d'approuver le transfert budgétaire proposé.
- **Entente Croix-Rouge** : Résolu de renouveler l'entente proposée par la Croix-Rouge et de désigner Madame la mairesse et la directrice générale/secr.trés. comme signataires pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.
- **Rang Therrien - Vérification MDDEFP (Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (décret-urgence)** : Résolu de demander une aide financière à la sécurité civile suite au glissement de terrain en bordure de la Rivière St-François ayant déstabilisé une glissière de sécurité dans l'accotement du Rang Therrien.
- **Règlement 2013-034 - Mode de répartition des coûts d'entretien « Seigneurie »** : Résolu d'adopter le règlement 2013-034 déterminant un mode de répartition pour l'imposition des coûts pour un épandage supplémentaire d'abat-poussière

à la Seigneurie, aux propriétaires riverains selon leur frontage desservi. Les taux seront établis par un règlement de taxation.

- **Porcalef - Nomination d'une Commission** : Résolu de nommer Mme Suzanne Pinard-Lebeau à titre de présidente de la Commission et Mmes Sylvie Lampron et Ghislaine B. Lampron à titre de commissaires dans le dossier de Porcalef Inc.
- **Garage - rue Messier** : Résolu d'adopter le premier projet de règlement 2013-035 mentionné et une assemblée publique se tiendra à la salle municipale le 12 août 2013 à 19h00 pour en faire la présentation.

### Séance ordinaire – 12 août 2013

- **Règlement d'emprunt** : Résolu que la Municipalité de Saint-Lucien accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt du 20 août 2013 au montant de 125 000\$ par billet en vertu du règlement d'emprunt 2012-028, échéant en série cinq (5) ans.
- **Transferts budgétaires** : Résolu d'approuver les transferts budgétaires proposés principalement pour l'attribution d'un budget pour les travaux nécessaires au Rang Therrien en raison d'un glissement de terrain.
- **Défibrillateur** : L'assistance est informée de la disponibilité d'un défibrillateur au centre et qu'une publicité sera effectuée à cet effet.
- **Borne d'incendie (servitude) - signataires** : Résolu d'autoriser le maire et la direction générale à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires pour l'établissement de servitudes pour l'installation d'un réservoir incendie au 7025, Chemin Hemmings.
- **Acquisition du matériel pour le projet « réservoir incendie »** : Résolu d'autoriser le préventionniste à acquérir le matériel nécessaire soit auprès de « Némo Inc. » pour le réservoir et ses équipements pour une somme de 15 990\$ plus taxes.
- **Appel d'offres pour l'installation d'un réservoir incendie** : Résolu d'autoriser notre préventionniste en collaboration avec la direction générale d'aller en appel d'offres immédiatement à la confirmation de la servitude nécessaire, pour le projet d'installation d'un réservoir incendie.



## Les nouvelles du conseil municipal (suite)

### Séance ordinaire – 12 août 2013 (suite)

- **Formation Secouristes** : Résolu d'autoriser une formation de secouristes pour 8 participants au centre communautaire.
- **Glissement de terrain - Rang Therrien** : L'assistance est informée qu'un décret a été signé le 27 juillet dernier pour le glissement de terrain survenu le 19 juin 2013 sur le Rang Therrien.
- **Émondage** : Résolu d'octroyer à « Ben L'Élagueur » l'émondage d'arbres en poste-à-faux selon la soumission déposée le 11 juillet 2013, au montant de 900\$ plus taxes.
- **Présentation d'une réclamation** : Résolu d'autoriser la direction générale à présenter une demande de réclamation au Ministère de la Sécurité Publique pour un glissement de terrain survenu sur le Rang Therrien et d'octroyer les mandats nécessaires pour obtenir tout rapport ou estimation demandés, devant être présentés pour y répondre.
- **Traverses - Clubs de motoneige Alléghanish et ARDAD** : Résolu d'autoriser les Clubs de motoneige Alléghanish Bois-Francs et ARDAD Drummondville de traverser les routes municipales indiquées pour la saison 2013-2014, respectant les normes de signalisation requises et d'en faire l'installation et de maintenir sa conformité tout au long de la saison et ce, à leurs frais.
- **Approbation du décompte « Travaux Route du Pont »** : Résolu d'approuver le décompte présenté et d'en autoriser le paiement représentant un montant de 241 783.26\$.
- **Adoption du rapport de la Commission « Ferme Procalef** : Résolu 1) que le conseil municipal accepte et approuve le rapport de consultation publique soumis par la Commission désignée à cet effet; 2) que Ferme Porcalef Inc respecte trois conditions prévues à l'article 165.4 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme; 3) que le conseil municipal ne juge pas nécessaire d'appliquer d'autres mesures d'atténuation; 4) que le permis de construction de la porcherie peut être émis suite à l'acceptation du présent rapport de consultation.
- **Garage rue Messier – retardé car avis dans le journal non effectué** : Résolu de retarder l'assemblée publique qui se tiendra à la salle

municipale au 26 août 2013 à 19h00 pour faire la présentation du projet de règlement 2013-035.

### Séance extraordinaire - 26 août 2013

- **Avis de motion - règlement 2013-035** : Avis de motion est donné afin que soit adopté lors d'une séance subséquente le projet de règlement 2013-035 - Modification règlement de zonage ajoutant la zone H1.1 à même une partie de la zone H1.
- **Enseigne Saint-Lucien** : Résolu d'octroyer à Lettrage Lambert Enseignes la confection d'une enseigne au montant de 750\$ plus taxes pour le remplacement d'une enseigne existante localisée à la limite de notre territoire (Chemin Hemmings) soit à la limite de la municipalité de Drummondville et d'en faire faire l'installation par nos employés.
- **Étude géotechnique - Rang Therrien** : Résolu d'octroyer à EXP un mandat pour une étude géotechnique relativement au glissement de terrain au montant approximatif de 25 500\$ plus taxes tel que déterminé à l'offre de services présentée, afin de permettre d'établir des estimations aux deux alternatives suggérées par le MTQ soit : la stabilisation de la rive ou le déplacement de la route.
- **Approbation dépenses - Programme d'amélioration du réseau routier** : Résolu que le conseil approuve les dépenses de 23 379.15\$ pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 20 000\$ conformément aux exigences du Ministère des Transports et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.
- **Avis de motion - Règlement d'accès d'urgence** : Avis de motion est donné afin que soit adopté lors d'une séance subséquente un règlement déterminant des accès d'urgence.
- **Cours d'eau Rivière des Saults - Branche 5** : Résolu que le conseil municipal demande à la MRC de Drummond d'intervenir auprès du MDDEFP afin d'obtenir un certificat d'autorisation pour des travaux d'aménagement de la branche 5 du cours d'eau Rivière des Saults et d'assurer le suivi des travaux correctifs qui en découleront.



## Les nouvelles du conseil municipal (suite)

### Séance extraordinaire - 26 août 2013 (suite)

- **Cours d'eau Rivières des Saults - Branche 5e** : Également résolu que la municipalité s'engage par la présente à acquitter sur réception toutes les factures émises par la MRC de Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans ce dossier, lesquelles seront compilées et facturées à l'auteur des travaux soit « La Fiducie Immobilière Ginsco ».

### Séance ordinaire - 3 septembre 2013

- **Règlement d'emprunt** : Informations sur le règlement d'emprunt à la Financière Banque Nationale
- **Contrôle des codes et clés avec les organismes** : Avis de motion pour l'adoption d'un règlement déterminant un contrôle des accès au centre communautaire.
- **Marquage stationnement** : Résolu d'effectuer le marquage de 45 cases de stationnement, 3 cases pour les handicapés et acquérir 5 butoirs pour l'avant du centre (projet de 875\$ plus taxes plus 159\$ plus taxes).
- **Mairie - porte document** : Résolu de faire un présentoir pour l'entrée du bureau municipal par le même fournisseur que l'ameublement au coût de 510\$ et ceci afin d'avoir le même matériel pour sa confection.
- **Transferts budgétaires** : Résolu d'approuver les transferts proposés afin de permettre les répartitions nécessaires suite aux projets complétés et l'évaluation précise de deux prévus.
- **Changement de postes informatiques** : Résolu d'autoriser l'acquisition et l'installation de deux nouveaux postes en remplacement des postes informatiques de la direction générale et du maire auprès de PG Solutions au coût de 3 520\$ plus taxes, le tout selon la proposition.
- **Octroi pour l'installation du réservoir incendie** : Résolu d'autoriser le préventionniste en collaboration avec la direction d'octroyer l'installation du réservoir incendie immédiatement à la suite de la validation de la conformité des soumissions reçues, à l'entrepreneur dont la soumission est plus avantageuse pour le projet.
- **Règlement 2013-036 - Accès et stationnement/École et Centre Communautaire** : Résolu qu'il soit statué et ordonné par règlement

2013-036 « Accès stationnement d'urgence - École-Centre Communautaire.

- **Rapiégeage** : Résolu d'autoriser la pose de 7 tonnes supplémentaires d'asphalte froide afin d'effectuer le rapiégeage pour effectuer les correctifs nécessaires pour la sécurité des usagers et la préservation de la chaussée.
- **Rang Therrien - confirmation d'ouverture de dossier** : Confirmation de l'ouverture de notre dossier pour une réclamation lors du glissement de terrain sur le Rang Therrien. L'expertise demandée afin de permettre l'établissement des estimations de coût pour les deux alternatives envisagées par le Ministère des Transports, est admissible pour la réclamation.
- **Règlement 2013-035 - Modification du règlement de zonage, ajoutant la zone H1.1 à même une partie de la zone H1** : Résolu d'adopter le projet de règlement 2013-035 intitulé « Modification du règlement de zonage, ajoutant la zone H1.1 à même une partie de la zone H1.
- **Programme de bienvenue (nouveaux arrivants)** : Résolu d'augmenter le budget de 1 500\$ pour accueillir les nouveaux arrivants depuis janvier 2011 et ainsi autoriser une dépense totale pour une somme de 2 500\$ pour cet événement.
- **Taxation scolaire** : Résolu que nous formulions une demande à la Commission Scolaire des Chênes afin qu'un ajustement à la baisse soit appliqué au taux facturé pour l'ensemble de notre territoire. Également résolu que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
- **Tirage P'tit Curieux** : Félicitations à Mme Hélène Tessier qui a remporté un certificat cadeau de Buro Pro de 50\$.
- **Demandes diverses de l'école** : 1) Jeux lignés : Autorisation pour l'arrière de l'école pouvant se prolonger jusqu'au mur du centre mais sans aide financière de la municipalité; 2) gâche pour la porte arrière du centre : Suite à des interrogations, il y a possibilité si elle peut être posée conservant nos installations actuelles (quelques questions à éclaircir avant l'autorisation); 3) espace supplémentaire pour le service de garde ne peut être répondre favorablement car la salle municipale doit demeurer libre pour répondre à nos besoins (endroit public en permanence).





## Les nouvelles du conseil municipal (suite)

### Réception organisée pour les nouveaux arrivants

Une réception sera organisée afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants le **29 septembre 2013 à 10h00**. A cette occasion, un dîner sera servi à 11h30.

Les responsables des organismes communautaires se joindront aux élus municipaux pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants qui résident dans notre municipalité **depuis janvier 2011 à juillet 2013**.

Si toutefois, on ne vous a pas contacté et vous êtes intéressé à vous joindre à nous, vous pouvez contacter les responsables **sans plus tarder**.

Bienvenue également à toute la population afin de venir rencontrer les nouveaux luciennois et luciennoises. A cet effet, **des billets sont disponibles au coût de 12\$ par adulte et 6\$ pour les enfants de 6 à 10 ans**. Veuillez résERVER AVANT LE 24 SEPTEMBRE 2013 auprès des deux personnes responsables, au bureau municipal ou au Dépanneur St-Lucien.

Au plaisir de vous rencontrer et bienvenue chez-nous !

François Bernard  
Tél. : 818-397-4616

Ghislaine B. Lampron  
Tél. : 819-397-5664



### COLLECTE DES ENCOMBRANTS (gros rebuts) : 14 OCTOBRE 2013

#### Un rappel pour vos citoyens.

Voici une liste de plusieurs matériaux qui **ne sont pas ramassés** lors de l'enlèvement des encombrants et certaines solutions à vos problèmes :



Régie de gestion  
des matières résiduelles  
du Bas-Saint-François

- **Vous rénovez, vous construisez, vous démolissez...** Note : Veuillez prendre note que les matériaux secs provenant de travaux de démolition, de rénovation ou de construction sont exclus de cet enlèvement.  
Solution : Vous pouvez louer des conteneurs auprès de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-Saint-François en composant le (819) 395-5096.
- **Vous avez des batteries d'automobiles...**  
Solution : Informez-vous près de chez vous car la plupart des garages acceptent de reprendre les vieilles batteries.
- **Vous avez des pneus qui ne serviront plus...**  
Solution : Informez-vous près de chez vous car la plupart des centres de pneus acceptent de les reprendre. (Exemple : Centre de pneus GCR situé sur le boulevard Lemire à Drummondville)
- **Vous avez beaucoup de métaux...**  
Solution : Veuillez téléphoner à des ferrailleurs de votre région afin qu'ils puissent ramasser les métaux avant l'enlèvement des encombrants.
- **Vous avez des encombrants ménagers...** Note : Nul ne peut déposer lors de l'enlèvement des encombrants, tout contenant muni d'un couvercle, d'une porte ou de tout autre dispositif de fermeture, à moins d'avoir au préalable enlevé les portes, couvercles de façon à ce qu'aucun enfant ne puisse, en s'y introduisant, y rester enfermé. Veuillez prendre note que les articles tels que : cuisinières, téléviseurs et autres meubles doivent être déposés au chemin le plus tôt possible, la veille de l'enlèvement, afin de permettre aux récupérateurs de les ramasser. \*\*Tous les appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, climatiseurs, etc.) qui contiennent des halos carbures ne seront pas ramassés. Selon la disposition particulière retrouvée à l'article 14 du règlement sur les halos carbures, nous ne sommes plus en mesure de prendre ces appareils lors de la collecte des encombrants.
- **Vous avez des branches d'arbres...** Note : Vous devez couper vos branches et les attacher de façon à ne pas excéder la longueur d'un (1) mètre. Pour les feuilles mortes ou autres résidus du même genre, ils doivent être ensachés dans des sacs hydrofuges.
- **Vous avez des objets lourds...** Note : Les matières résiduelles telles que la pierre, le béton, la terre ou tout autre rebut semblable ne seront pas ramassées. Voici donc quelques solutions afin d'éviter que certains objets restent en bordure du chemin : vous pouvez les enterrer ou vous informer auprès d'une carrière.
- **Vous avez des substances dangereuses...** Note : Veuillez prendre note qu'il est interdit de déposer des substances dangereuses telles que : peinture, teinture, huile, graisse ou autres matières semblables ainsi que des récipients contenant ces matières.

**Solution :** Rapportez vos contenants de peinture et teinture dans des endroits où il vous est possible d'en acheter. Certaines municipalités possèdent des contenants à cet effet.

Merci de votre collaboration !

Lise Hébert  
Directrice générale par intérim



## UN PETIT MOT DE RECONNAISSANCE

Merci à toutes les personnes qui apportent leur appui à la communauté chrétienne en s'impliquant dans une activité ou l'autre, en donnant un coup de main pour l'entretien des bâtiments et/ ou en apportant leur support financier par le biais de la CGA (contribution globale annuelle, communément appelée dîme). La vitalité de notre communauté vient de notre désir commun de la voir vivante et signifiante.

## DEUX NOUVEAUX VISAGES PARMI NOUS

J'ai le grand plaisir de vous présenter l'abbé Robert Richard, notre nouveau curé, que le diocèse de Nicolet nous prête pour quelques années. C'est lui qui sera en charge de la Paroisse St-Luc. Ce sera sa première expérience comme curé de paroisse.

Né en 1962 à St-Célestin et ordonné prêtre en 1996, il fut vicaire à Nicolet pendant quatre ans.

En 2000, il fut nommé responsable de la formation au baptême et de la confirmation des adultes au Service diocésain ainsi que de la formation des catéchistes. Je crois aussi qu'il donnait un bon coup de main du côté de St-Grégoire.

Alors Robert, Bienvenue ici à St-Lucien et nous te promettons de te rendre la vie le plus agréable possible, car nous savons très bien que ce ne sera pas une tâche facile de poursuivre la tâche de Jean-Claude auprès des 4 communautés de la Paroisse Saint-Luc.

Gilles Bouchard, marguillier



Que la paix du Seigneur soit avec vous! Eh, oui, la vie apporte parfois son lot de changements. Me voici parmi vous avec ma foi, le désir de vous donner le meilleur de moi-même, et beaucoup de choses à apprendre. Car, bien que prêtre depuis près de 17 ans, c'est la première fois que je suis curé. Et je suis conscient de succéder à Jean-Claude, un pasteur que vous avez apprécié, à juste titre, durant plusieurs années. Je ne vous arrive pas avec un programme pastoral tout préparé d'avance.

La prochaine année en sera plutôt une de découvertes et d'apprivoisement mutuel. Cependant, si vous avez des projets, si l'Esprit Saint vous inspire quelque chose de beau et de bon pour le bien de la communauté, n'hésitez pas à m'en parler : je serai là pour vous appuyer. Je suis heureux et honoré d'être parmi vous.

Robert Richard, curé

Bonjour,

Je m'appelle Guylaine Marquette. Mon conjoint et moi, nous avons trois belles filles de 8 à 12 ans. Je suis la nouvelle responsable de l'initiation à la vie chrétienne auprès des jeunes et de leurs parents. J'ai été catéchète bénévole à Notre-Dame-Du-Bon-Conseil pendant 5 ans et je me suis impliquée ici, à St-Luc, l'an passé. Je vais coordonner les activités reliées à l'initiation à la vie chrétienne telles que l'éveil à la foi, la préparation au pardon et à l'eucharistie, la découverte de ma communauté chrétienne et la confirmation pour les jeunes de 8-12 ans.

J'aime la vie, organiser des activités et intégrer de la nouveauté qui met de la joie dans la communauté. Je suis heureuse d'être parmi vous. Au plaisir de se rencontrer. En passant, il est temps d'inscrire vos enfants (à partir de la 3<sup>e</sup> année scolaire) aux différents parcours. Veuillez le faire en me téléphonant au 819-781-0193 ou en laissant votre nom au presbytère de Saint-Cyrille au 819-397-2344.

Guylaine Marquette, responsable de l'initiation à la vie chrétienne

## CONTRIBUTION GLOBALE ANNUELLE (CGA)

La campagne annuelle de financement de notre paroisse aura lieu au cours de septembre et d'octobre. Elle se déroulera cette année sous le thème « Pour que vive votre église, votre don est important ». La contribution annuelle des paroissiens et paroissiennes est la principale activité de financement de la paroisse. Votre participation est importante pour que notre paroisse puisse être vivante et remplir sa mission.

Votre contribution permet d'assurer le salaire du personnel de la pastorale (le curé et la responsable de l'initiation à la vie chrétienne auprès des enfants et de leurs familles), la formation et le soutien des bénévoles, l'organisation d'activités pastorales et l'entretien du lieu de rassemblement qu'est notre église.

La contribution globale annuelle de 95\$ par adulte comprend la dîme (50\$) et le montant suggéré pour remplacer les collectes du dimanche (45\$). Chaque personne juge du montant qu'elle peut donner en supplément, et toute contribution, aussi petite soit-elle, est appréciée.

Gilles Bouchard et Richard Lebeau, marguilliers





## Vie paroissiale/la fabrique (suite)

Voici un extrait de l'hommage que la Fabrique St-Luc a présenté à Jean-Claude Poitras lors de son départ.



Jean-Claude a une feuille de route déjà très imposante. Jean-Claude a été ordonné prêtre le 3 septembre 1978; il a assumé sa charge ministérielle d'abord à Victoriaville jusqu'en 1981, puis à Princeville de 1981 à 1989, ensuite à Pierreville de 1989 à 1999 et avec nous tous depuis 14 ans. Nous avons été choyés pendant ce trop bref séjour.

Jean-Claude complétera cette année, trente-cinq ans de ministère et ce n'est pas fini car il poursuivra son engagement à l'Unité Pastorale Des Moissons. Connaissant son dévouement, sa disponibilité, sa souplesse, il saura répondre et donner le meilleur de lui-même comme il l'a toujours fait.

Nous avons eu le plaisir de l'accueillir au sein de nos nombreux comités, autant chez les Chevaliers de Colomb, les Fermières, les Clubs Fadoq, les autres associations locales et les nombreux conseils d'administration des anciennes paroisses d'avant le regroupement du 6 décembre 2009. Tous s'accordent à dire qu'il a toujours respecté leur autonomie. Ses observations s'avéraient pertinentes et judicieuses en toutes circonstances.

À notre table de la Fabrique Saint-Luc, il est notre référence car il connaît tous les dossiers et tous les petits secrets et recoins des quatre communautés. Maintenant nous aurons la tâche d'initier le nouveau curé Robert Richard à ces réalités quotidiennes.

Jean-Claude, est un phare, un guide ; il est toujours disponible, comme un bon scout, il est agissant, écoutant, aidant. C'est un homme d'action, simple, généreux, calme, à la manière de Jésus. Il prêche par l'exemple, la prière, la réflexion.

Alors, Jean-Claude, au nom de nous tous de la Paroisse Saint-Luc, nous voulons te transmettre nos meilleurs vœux pour la suite de ton ministère et nous continuerons de t'accompagner par nos prières dans ta nouvelle mission.

Merci Jean-Claude, que Dieu te bénisse. Tu vas nous manquer !

Gilles Bouchard, marguillier



*La FADOQ*

Bonjour chers membres du club Fadoq Or et Argent de St-Lucien,

Déjà la fin de l'été. Nous espérons que vous avez fait le plein d'énergie et que vous êtes prêts à participer à nos activités. De notre côté, nous nous préparons à redémarrer notre saison 2013-2014. D'ici quelques jours les directeurs de la Fadoq St-Lucien vous rencontreront pour le renouvellement de votre carte de membre au coût de 25\$, si elle est échue. Je vous rappelle que si vous avez 50 ans et plus vous pouvez devenir membre et ainsi profiter des rabais dans une foule de commerces et spécialement aussi à nos activités; des rabais aussi auprès de vos assurances ou encore être solidaire de la force provinciale de ce mouvement qui défend les droits des aînés.

Nous débuterons les jeux du mercredi à la Salle Communautaire mercredi le 18 septembre et nos soirées de danse le 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois, donc la première soirée aura lieu le 28 septembre à 20h avec le Duo Franclair.

Notre soirée et souper des fêtes aura lieu le 14 décembre à la Salle Communautaire.

Pour les autres activités comme le Bingo, la St-Valentin, la fête des mères et celle des pères, nous communiquerons avec vous pour vous inviter à participer. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter les membres du C.A. : Simone Houle vice-présidente, Yvonne Côté, Ghislaine Lampron, Richard Lebeau, Michel Francoeur, Jacques Provencher secrétaire-trésorier et Gilles Bouchard, président.

Au plaisir de vous revoir à nos activités. Bienvenue à tous et à la prochaine.





## Le Cercle des Fermières

Chers lecteurs, chères lectrices,

Voici la fin de l'été qui s'amorce et le retour d'une autre belle saison; l'automne! Le retour de l'automne annonce bien sûr le début des activités annuelles du Cercle de Fermières de Saint-Lucien.

Lors de l'Assemblée Générale du mois de juin 2013, plusieurs changements sont survenus au sein du comité du Cercle de Fermières. En effet, nous avons vécu plusieurs départs et qui dit départ, dit aussi nouvelles arrivées. Nous souhaitons donc la bienvenue à Mme Solange Lampron qui sera impliquée au niveau du comité dossiers, à Mme Caroline Rocheleau-Houle au comité communications et recrutement, ainsi qu'à Mme Hélène Côté comme nouvelle présidente. Elles sont demeurées Mme Lise Laterreur, secrétaire trésorière et Mme Annette Houde vice présidente et responsable du comité des arts textiles. Nous remercions grandement Mme Simone Houle pour sa grande implication comme présidente du comité et ce, pendant plusieurs années. Nous tenons également à remercier Mme Micheline Bussières et Mme Bibiane Cyr pour leur implication au comité dossiers et communications recrutement.

La première assemblée générale du Cercle de Fermières a eu lieu mercredi le 11 septembre à la salle communautaire. Ces rencontres auront lieu de façon mensuelle, chaque deuxième mercredi du mois à 19h00 à la salle communautaire et ce, pour l'année 2013-2014.

Les activités arts textiles auront lieu tous les mardis avec Mme Annette Houde, sauf exceptions, de 9h00 à



Une nouvelle entreprise chez-nous !

C'est le 31 août dernier qu'a eu lieu la journée porte ouverte marquant l'ouverture d'AROMA SANTÉ PLUS située au 70, De la Seigneurie à St-Lucien.

Propriété de M Serge Asselin et Mme Brigitte Guay tous deux massothérapeutes diplômés, cette entreprise a pour mission de soulager et d'aider les gens de la région qui souffrent de tensions musculaires et de procurer aux personnes qui vivent du stress un moment de détente dans une atmosphère paisible et tranquille le tout basé sur le respect de l'individu et le désir que le client soit parfaitement à l'aise.

De plus, vous pouvez vous procurer à la clinique une vaste gamme de produits connexes tels que savons, gants de crin, beurre de karité, diffuseurs d'huiles essentielles, pierre ponce et aussi une foule d'idées cadeaux pour vous et vos proches. Il est à noter que tous les produits sont des produits naturels.

16h00 au local du Cercle des Fermières. Ces journées permettent de vivre des échanges enrichissants avec des dames de tous âges, ainsi que d'apprendre et de pratiquer entre autre la couture, le tricot, ainsi que les métiers à tisser. J'aimerais ajouter un commentaire personnel, car ce sont ces journées qui m'ont fait découvrir le Cercle des Fermières de mon village. En effet, nouvellement arrivée à Saint-Lucien depuis un an et étant nouvelle adepte de tricot à l'âge de 29 ans, je me suis dit que les Fermières pourraient probablement m'aider à perfectionner ce nouveau passe-temps. J'ai eu raison, et celles-ci m'ont aussi permis de développer de nouveaux passe-temps, tel que le tissage et la couture, en plus de faire la rencontre de dames merveilleuses ayant beaucoup à partager. Alors mesdames, jeunes ou moins jeunes, je vous invite fortement à venir nous rencontrer et peut-être aurez-vous le même coup de foudre que moi!

Finalement, nous vous invitons à notre Bingo annuel qui aura lieu dimanche le 20 octobre à 13h30 à la salle communautaire de Saint-Lucien. Nous vous y attendons en grand nombre pour une journée remplie de plaisirs pendant laquelle il sera possible de gagner différents prix.

Bien à vous chers lecteurs et chères lectrices et je vous dis à bientôt,

Caroline Rocheleau-Houle  
Responsable des communications et du recrutement  
pour le Cercle de Fermières de Saint-Lucien

## La vie économique

Les heures d'ouverture de la clinique sont les mardis et mercredis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00; les jeudis et vendredis de 9h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00 et de 18h30 à 20h30 et enfin le samedi de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous seulement au 819-478-4379.

Le tarif est de 40\$ pour un massage complet sur table d'une heure et vous pouvez aussi avoir un massage sur chaise, minimum de 15 minutes à partir de 10\$.

Enfin, sur tous les produits et services vous n'avez aucune taxe à payer et vous pouvez avoir un reçu pour votre assurance uniquement pour un traitement contre la douleur.

Bon succès et longue vie à cette nouvelle entreprise !



Bonjour à toutes et à tous,

Deux événements ont eu lieu cet été dans notre paroisse : la Fête nationale des Québécois et des Québécoises ainsi que les Jeudis en chansons. Ces événements ont été des succès grâce à votre participation. Merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de ces activités.

Un concours sera lancé sous peu dont le thème est «On doit dire....». Vous recevrez par la poste les modalités du concours. Ces concours sont autant de moyens pour la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec de promouvoir la langue française ainsi que la culture et les arts. Nous vous invitons à y participer.

Pour conclure, n'oubliez pas de nous faire parvenir vos demandes d'aide financière que nous analyserons avec grand intérêt. Il est important de se conformer aux nouvelles règles en vigueur.

La présidente,

*Suzanne P. Lebeau*



***Le coin des jeunes***

Bonjour,

L'automne commence à se pointer le bout du nez et l'été tire déjà à sa fin. Nous ne pouvons nous plaindre de la température qui a été fort agréable durant les vacances et chacun d'entre nous, aurait souhaité que cela dure quelques semaines de plus. Le retour à l'école est pour certain pas très facile et d'autres sont ravis de revoir tous ces amis qu'on ne peut voir aussi souvent durant la saison chaude.

Pour commencer l'année en beauté, il y a toujours la possibilité de vous inscrire dans un sport qui vous fait "tripper" et cela donne souvent la chance de rencontrer des gens merveilleux que nous n'aurions jamais rencontrés autrement.

De plus, ce temps de l'année est habituellement assez gris et les activités extérieures sont moins présentes. Comme à l'habitude, je vous suggère quelques titres de films qui m'ont accrochée cet été. Par exemple, "Les Schtroumpfs 2", et un incontournable : "La cité des ténèbres" - une magnifique histoire fantastique, ainsi que "Insaisissable" que nous pourrons bientôt louer en dvd pour une soirée dans le confort du salon. :)

Finalement un des grands événements à venir est l'Halloween. Une fête que j'adore, car que ce soit en vampire, en diable, en clown ou peu importe le déguisement, nous avons tous le droit, pour une journée, le pouvoir d'être quelqu'un d'autre. On peut lâcher son fou et jouer un rôle! Ce n'est pas pour s'éloigner de la réalité mais plutôt de prendre la vie en riant. Pour ce jour de fête, nous avons tous en commun ce point. C'est le jour où nous pouvons lâcher prise lors de cette soirée d'Halloween. Que vous décidiez de regarder un film d'horreur, de parcourir les rues afin de faire la plus grosse collecte de bonbons que vous jouiez des tours qui donne froid dans le dos ou bien de chercher la maison hantée la plus effrayante, l'important est de passer cette soirée, peut-être mémorable, avec des gens qui vous sont chers et ceux avec qui vous aurez beaucoup de plaisirs et des fous rires !!

Je vous souhaite un super début d'année scolaire :)!

*Erika Faucher*



Bonjour,

Nous tenons à remercier tous les gens qui ont participé de près ou de loin à notre magnifique Fête Nationale. Félicitations à tous les participants (es) qui ont pris part à nos compétitions de tout genre. Comme vous le savez tout évènement ne pourrait être réalisable sans l'aide de nos bénévoles que nous tenons à remercier de tout cœur, de même que nos commanditaires :

Dépanneur Saint-Lucien (Léon Noël)  
Municipalité de Saint-Lucien  
Distribution le Baron Inc  
SSJB Centre du Québec  
Mouvement national des Québécois  
Député Fédéral (François Choquette)  
Député Provincial (Sébastien Schneeberger)

Nous vous invitons à aller consulter notre album photos sur notre page Facebook : [www.O.T.J. St-Lucien](http://www.O.T.J. St-Lucien).

Aussi, nous aimerais remercier tous les participants(es) aux activités estivales (soccer et volley-ball). Ne pas oublier nos activités hivernales à venir.

**Rappel important :**

**Assemblée Générale en janvier 2014 (Détail du bilan financier et élections)**

Nous avons un sérieux besoin de nouveaux membres pour le maintien de l'organisme, plusieurs postes de disponibles. Belle expérience à vivre et à partager.

**Recherche personnes pour entretien de la patinoire.** Veuillez communiquer avec Jocelyn Letendre 819-397-4486.

L'équipe des Loisirs OTJ de Saint-Lucien

# La Fête nationale du Québec

**Reportage photos**



2013  
Saint-Lucien



**Partenaires**



**À L'AN PROCHAIN!**



# La réflexion du journal

## Un Ami

**Un ami** c'est quelqu'un qui dit oui à l'amour et non à la manipulation.

**Un ami** c'est quelqu'un qui reconnaît la souffrance de mon silence et qui sait attendre le bon moment pour parler.

**Un ami** c'est quelqu'un qui peut écouter la même histoire une deuxième fois comme si c'était la première.

**Un ami** c'est quelqu'un qui peut en lire autant dans mes yeux que dans mes paroles.

**Un ami** c'est quelqu'un qui ne profite jamais de ma faiblesse à son avantage.

**Un ami** c'est quelqu'un qui connaît la valeur de la parole et du silence.

**Un ami** c'est quelqu'un qui me permet de pleurer en sa présence.

**Un ami** c'est quelqu'un qui peut admettre qu'il a fait une erreur envers moi et qui me demande de lui pardonner, parce que pour lui notre amitié est plus importante que son ego.

**Un ami** c'est quelqu'un qui sait me protéger des illusions pour faire face à la réalité sans me détruire.

**Un ami** c'est quelqu'un dont le toucher transmet la tendresse de son cœur.

**Un vrai ami** c'est rare... et précieux  
Je vous en souhaite un **VRAI**.



**Desjardins**

Caisse populaire  
de l'Est de Drummond

## La Caisse Populaire Desjardins

Bourses d'études de la Caisse - ne tardez pas à vous inscrire,  
vous avez jusqu'au 27 septembre !

Comme l'an passé, inscrivez-vous directement en ligne au [www.boursesdetudes.info](http://www.boursesdetudes.info) et remettez aussi votre preuve de fréquentation scolaire (horaire de cours) en même temps !

**9 500 \$ en tirage** si vous êtes étudiant (professionnel, collégial et universitaire) à temps plein et membre de la Caisse depuis le 31 mai 2013.

Tous les détails et règlements disponibles en Caisse, sur le site Internet de la Caisse ainsi que sur le Facebook de la Caisse.

Vous devez être présent au Souper gala - remise de bourses d'études le vendredi 11 octobre 2013 à l'Érablière la Pente Douce de Bon-Conseil pour participer au tirage d'une bourse d'études.



## Les petites annonces

### À VENDRE / À ACHETER/À LOUER :

- Bain thérapeutique et bureau d'ordinateur à vendre  
Bain grandeur de 64''X36'', 16 injections, moteur et robinetterie inclus, utilisé deux fois seulement. Prix : négociable. Et un bureau usagé de 60''.  
Prix : 60\$ Tél.: 819-478-0606  
Mme Lise Allard, Domaine Tremblay

### Places de garderies disponibles

- Garderie Any  
Quelques places de disponibles dans une garderie en milieu familial située sur la rue Bousquet, au Carré

Beauchesne, à St-Lucien. Pour info. : appelez Annie au 819-397-4726.

### Réponse du concours du journal dans l'édition de juin 2013

- 1- Devez-vous obtenir un permis lors de la construction d'une remise ? **Oui**
- 2- Avez-vous besoin d'un permis pour installer votre abri d'auto temporaire pour la période estivale ? **Non**
- 3- Combien de vente de garage pouvez-vous faire par année ? **Une**
- 4- Quelle date célèbre t'on la fête nationale, cette année, à St-Lucien ? **23 juin.**

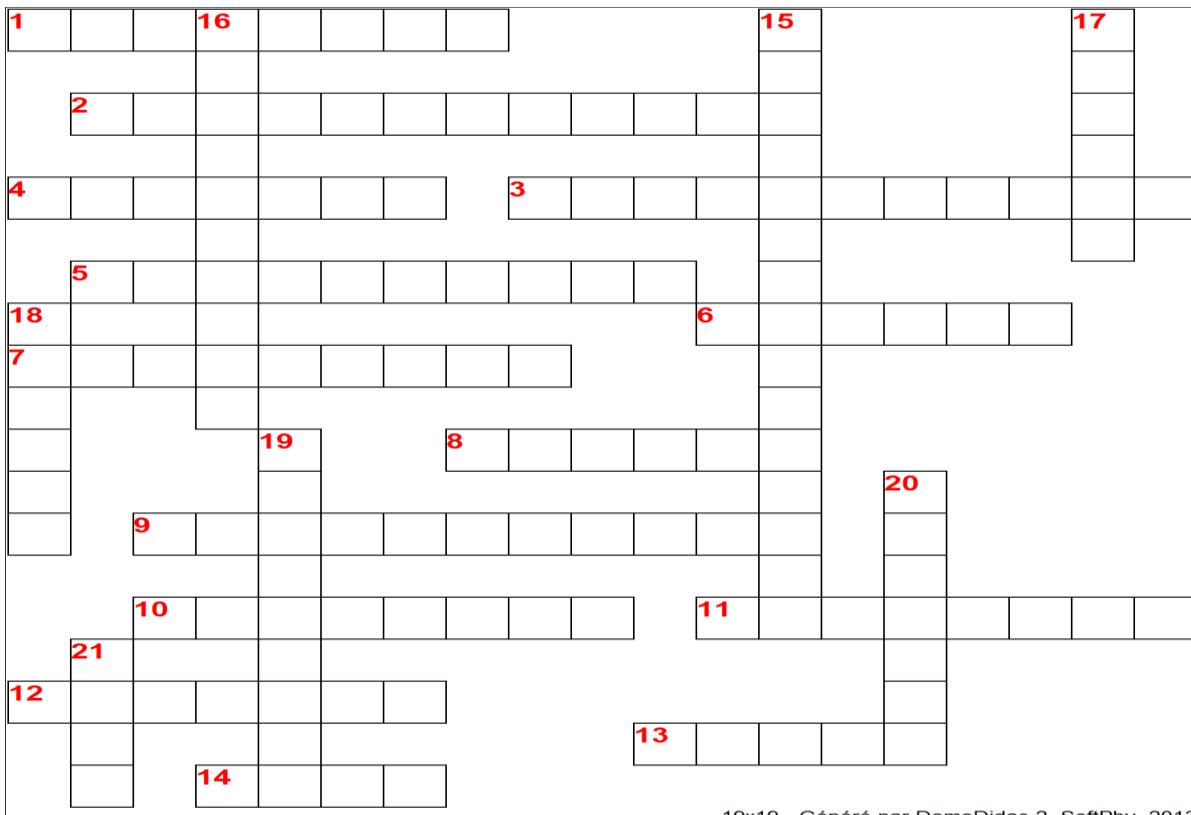


## CONCOURS DU JOURNAL LE P'TIT CURIEUX

Remplir correctement « Les P'tits Mots Curieux » ci-dessous qui a pour thème : l'actualité, votre municipalité et l'automne.  
Vous pourriez vous mériter 50\$ de certificat cadeau, une gracieuseté de Buro Pro. Déposez votre coupon réponse au Dépanneur St-Lucien ou au bureau municipal avant le 5 oct. 2013. Un seul coupon par personne. Les membres de l'équipe du journal ainsi que leurs conjoints ne peuvent pas participer à ce concours.

Nom : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_



### Horizontalement :

- 1- choix exprimé à l'aide d'un vote
- 2- qui est fait avec ostentation
- 3- un événement tragique s'y est déroulé cet été
- 4- saison des couleurs
- 5- route 255, rang 7
- 6- foulard islamique
- 7- fête de la friandise
- 8- ce pont sera bientôt refait en entier
- 9- les prochaines élections au Québec  
le seront

### Horizontalement :

- 10- Suzanne Pinard-lebeau
- 11- ...de papier ou à ramasser ces temps-ci
- 12- nouveau représentant de l'église à St-Lucien
- 13- objet ostentatoire
- 14- Société Saint-Jean-Baptiste

### Verticalement :

- 15- Joel Perron
- 16- légume à sculpter

### Verticalement :

- 17- elle propose une nouvelle charte aux Québécois
- 18- il y a celle des droits et libertés mais on parle depuis peu de celle des valeurs Québécoise
- 19- beaucoup d'appelés mais peu d'élus
- 20- votre journal, bien que petit, l'est
- 21- contribution globale annuelle à l'église

Conception : Dany Paquin